

COMMUNE DE SPECHBACH

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SPECHBACH - SEANCE DU 24 JUIN 2024 -

Sous la présidence de Monsieur Paul STOFFEL, Maire.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20h00.
Le Conseil Municipal de la commune de Spechbach, étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Paul STOFFEL, Maire.

Étaient présents : 17

ANSELM Corinne, BERGER Chloé, BUCHER Nathalie, FONNE Régine, FUTSCH Béatrice, GERVAUD David, GIRARDELLO Dominique, HEIM Maurice, KELLER Yves, LAURENT Magali, LEJEUNE Fanny, MAHY Pierre, MEYER Christine, MULLER Denis, SAUNER Monique, SPROESSER Thomas et STOFFEL Paul.

Étaient absents : 1

Excusé : BELZUNG Baptiste

Non excusé :

Procuration : 1

M Baptiste BELZUNG a donné procuration à M. Paul STOFFEL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer Mme Agnès WALDER, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal du 8 avril 2024
2. Opération 139 « Construction d'un atelier communal » : résultats des appels d'offre et validation des propositions de la CAO
3. Opération 142 « Aménagement des rues Auf dem Damm et des Champs » : avenants 1 et 2 et décision financière modificative N°01/2024
4. Sécurisation de la RD466 : mise en place d'aménagements provisoires
5. Divers

1. Procès-verbal de la séance du 08 avril 2024

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire.

Aucune observation n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Opération 139 « Construction d'un atelier communal » : résultat des appels d'offre et validation des propositions de la CAO

Le Maire rappelle que le marché de travaux « construction d'un atelier communal » comprend 15 lots.

La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie une première fois le 27 février 2024 pour la séance d'ouverture des plis. Elle a constaté que le lot n°7 « portes de garage » n'avait aucune offre et a décidé de procéder à un nouvel appel d'offres complémentaire pour ce lot.

La CAO s'est donc réunie une seconde fois le 22 avril 2024 et a attribué tous les lots.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le code des marchés publics,

VU le projet de construction de l'atelier communal,

CONSIDERANT que la publicité a été faite sur le site de l'AMF et dans le journal L'Alsace,

VU le procès-verbal d'ouverture des plis du 22 avril 2024 et le rapport de la Commission d'Appel d'Offre du 28 avril 2024 (en annexe),

- VU** les résultats de l'analyse des offres et les recommandations du bureau d'études CREA'tion, maître d'œuvre,
- VU** la décision de la Commission d'Appel d'Offres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

CONFIRME la décision de la CAO, à savoir l'attribution des lots, comme suit :

		ENTREPRISES RETENUES	
LOT	ESTIMATIF HT - bureau d'études	NOM	Prix HT
Lot n°1 terrassements généraux	19 000.00 €	ENCER	11 450.00 €
Lot n°2 gros d'œuvre	73 700.00 €	DEGANIS	63 323.60 €
Lot n°3 charpente métallique	74 300.00 €	METAL'ARC	58 200.00 €
Lot n°4 bardage - couverture – zinguerie	75 920.00 €	SO-CEM	89 959.80 €
Lot n°5 menuiserie aluminium	8 020.00 €	SAS OMNIVERE	7 182.19 €
Lot n°6 serrurerie	23 660.00 €	XB METAL	22 560.00 €
Lot n°7 portes de garage	21 000.00 €	FV INDUSTRIES	17 421.00 €
Lot n°8 plâtrerie	16 753.00 €	OPTIMAL ID	14 447.00 €
Lot n°9 chauffage sanitaire	24 409.00 €	GRETER SAS	25 748.00 €
Lot n°10 électricité	49 452.00 €	KOCH ELECTRICITE	35 777.00 €
Lot n°11 menuiserie bois	10 719.00 €	MENUISERIE BITSCH	11 746.70 €
Lot n°12 chapes	5 280.00 €	TECHNOCHAPE	3 540.00 €
Lot n°13 carrelage	8 690.00 €	EURL LUTTRINGER HESSLE	6 689.00 €
Lot n°14 peinture	5 859.70 €	PEINTURE EHRET	4 831.00 €
Lot n°15 VRD	53 399.48 €	TRAVAUX PUBLICS DU VI-GNOBLE	82 445.50 €
TOTAL	475 162.18 €	TOTAL	455 320.79 €

AUTORISE le Maire à signer les marchés et tous les documents s'y rapportant.

3 Opération 142 « Aménagement des rues Auf dem Damm et des Champs » : avenants 1 et 2 et décision financière modificative N°01/2024

APPROBATION DE L'AVENANT 1 – LOT UNIQUE

Le Maire explique que des travaux non prévus au marché initial de l'entreprise PONTIGGIA ont été réalisés :

- remplacement des 9 candélabres (car état des fondations et des bases très dégradé)

Le montant de cette plus-value s'élève à 11 829,00 € HT, soit 14 194,65 € TTC.

Le Maire précise qu'une **subvention d'un montant de 3 186,00 € vient d'être attribué à la commune par Territoire Energie Alsace**, car les nouveaux luminaires sont à faible consommation (LED).

Sur proposition du Maire,

après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE l'avenant N°1 au lot unique du marché public d'aménagement des rues Auf dem Damm et des Champs, d'un montant 11 829,00 € HT, portant le montant total du marché de travaux à 256 018,00 € HT ;

AUTORISE le Maire à signer ledit avenant.

APPROBATION DE L'AVENANT 2 – LOT UNIQUE

Le Maire explique que des travaux non prévus au marché initial de l'entreprise PONTIGGIA ont été réalisés :

- réalisation d'une palissade en granit pour une zone de dépôts des poubelles

Le montant de cette plus-value s'élève à 3 970,00 € HT, soit 4 764,00 € TTC.

Sur proposition du Maire,

après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE l'avenant N°2 au lot unique du marché public d'aménagement des rues Auf dem Damm et des Champs, d'un montant 3 970,00 € HT, portant le montant total du marché de travaux à 259 988,00 € HT ;

AUTORISE le Maire à signer ledit avenant.

DECISION FINANCIERE MODIFICATIVE N°01/2024

Le Maire informe qu'une avance forfaitaire d'un montant de 14 651,34 euros a été réglée à l'entreprise Pontiggia.

Il convient de régulariser cette avance dans les comptes d'ordre budgétaire.

Sur proposition du Maire,

après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUGMENTE en dépense d'investissement, les crédits de l'article 231 du chapitre d'ordre 041, d'un montant de 14 651,34 €,

AUGMENTE en recette d'investissement, les crédits de l'article 238 du chapitre d'ordre 041, d'un montant de 14 651,34 €.

VIREMENT DE CREDIT N°01/2024

Le Maire informe :

Vu l'article L 5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération N°08/2024 du vote du budget primitif 2024, donnant délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- section de fonctionnement : 7,5% des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 91 800,00 €
- section d'investissement : 7,5% des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 110 025,00 €

qu'il a décidé de procéder au virement de crédits suivant :

Budget	Section	Chapitre / Opération	Montant
2024	Investissement	23/141 Equipements sportifs et de loisirs	-13 000,00
2024	Investissement	23/142 Aménagement rues Auf dem Damm et des Champs	+13 000,00

4. Sécurisation de la RD466 : mise en place d'aménagements provisoires

Le Maire propose de mettre en place des aménagements provisoires (de type chicanes ou écluses) pour tester leur efficacité contre les vitesses excessives des véhicules traversant notre Commune. Les retours d'expériences des communes voisines sont plutôt positifs, mais il faut déterminer les endroits les plus efficaces avant tout investissement dans un équipement durable.

Il indique que, puisque nous avons réalisé une étude de sécurité, la CEA peut nous prêter le matériel adéquat.

Les avis des conseillers sont partagés : pour certains, plus que le problème de vitesse, c'est surtout la quantité de véhicules qui crée des nuisances. Les dos d'âne et les chicanes pénaliseraient tous les usagers, y compris les plus respectueux du code de la route, alors que les chauffards seraient souvent encore plus dangereux (en grillant les feux, en doublant sur les dos d'âne, en ne respectant pas la priorité d'entrée dans les écluses...).

Corinne ANSELM, riveraine de la rue de Thann à hauteur de la zone 30 créée à Spechbach-le-Haut, a le sentiment que globalement la vitesse de circulation a un peu diminué.

Thomas SPROESSER dispose d'un radar mobile qui a été installé durant plusieurs jours devant la mairie, avant et après la création de la zone 30. Il va analyser les données pour vérifier l'impact de cette dernière.

Une zone 30 pourrait également être envisagée à Spechbach-le-Bas, par exemple à hauteur du croisement et/ou devant l'église. Il est à noter qu'une zone 30 n'est visible et respectée que s'il y a des éléments physiques qui en marquent l'entrée.

Le débat étant animé et loin de faire l'unanimité, le Maire propose de prendre le dossier en main et de consulter les ingénieurs de la Direction des Routes de la CEA pour placer au mieux des écluses testes et étudier la faisabilité d'une zone 30 sur la rue de Thann à Spechbach-le-Bas.

5. Divers

Elections législatives

Le Maire informe que les bureaux de vote des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 sont complets. Comme pour les Européennes, le bureau 1 sera installé à la mairie et le bureau 2 à la salle polyvalente. Néanmoins, les parties « foyer » et 1/3 de la salle polyvalente ont été louées pour un repas de famille, le bureau 2 sera donc installé dans la salle rouge 2/3 (salle du ping-pong). Un fléchage sera mis en place pour les électeurs.

Festival Jazz Manouche

Le Maire informe que le Festival a été un bel événement et qu'il n'y pas eu de nuisance. Il a donné son accord pour une édition 2025, qui aura lieu les 6 et 7 juin.

Terrain de foot à sept

Magali LAURENT demande s'il est possible de remettre des filets aux buts du terrain de foot à sept, situé à l'arrière du terrain de tennis. Sa demande est acceptée.

Annexe 1 : Rapport de la CAO du 29 avril 2024

Mairie de Spechbach
68720
(Haut-Rhin)
Téléphone 03 89 25 41 43
Télécopie 03 89 07 08 29
E-mail : mairie@spechbach.fr



Spechbach, le 29 avril 2024

RAPPORT COMMISSION D'APPEL D'OFFRE
29 avril 2024

- Suite à l'ouverture des plis du 27 février 2024, « marché de **CONSTRUCTION D'UN ATELIER MUNICIPAL** »,
- Suite à l'ouverture des plis du lundi 22 avril 2024, « marché de **CONSTRUCTION D'UN ATELIER MUNICIPAL – RECONSULTATION LOT 7** »,
- Suite à la réunion de la commission d'appel d'offre du lundi 29 avril 2024,
- Suite à l'analyse complète des candidatures par le bureau d'étude

- La commission d'appel d'offre
- **Constate** que le montant total des prix des offres étant inférieur à l'estimatif, l'appel d'offre est déclaré fructueux,
 - **Décide** d'attribuer le marché aux entreprises moins-disantes sous réserve des vérifications complètes des candidatures,
 - **Confie** les vérifications de conformité des offres au Bureau d'étude.
 - **Charge** le Maire de procéder aux formalités de notification aux entreprises non retenues et retenues,
 - **Autorise** le Maire à signer les marchés et tous les documents s'y rapportant.

LOT	ESTIMATION HT	ENTREPRISE MIEUX DISANTE	
		NOM	Prix HT
Lot n°1 terrassements généraux	19 000.00 €	ENCER	11 450.00 €
Lot n°2 gros d'œuvre	73 212.00 €	DEGANIS	63 323.60 €
Lot n°3 charpente métallique	70 495.00 €	METAL'ARC	58 200.00 €
Lot n°4 bardage - couverture – zinguerie	75 920.00 €	SO-CEM	89 959.80 €
Lot n°5 menuiserie aluminium	8 020.00 €	SAS OMNIVERE	7 182.19 €
Lot n°6 serrurerie	23 660.00 €	XB METAL	22 560.00 €
Lot n°7 porte de garage	21 000.00 €	FV INDUSTRIES	17 421.00 €
Lot n°8 platerie	16 753.00 €	OPTIMAL ID	14 447.00 €
Lot n°9 chauffage sanitaire	24 409.00 €	GRETER SAS	25 748.00 €
Lot n°10 électricité	49 452.00 €	KOCH ELECTRICITE	35 777.00 €
Lot n°11 menuiserie bois	10 719.00 €	MENUSERIE BITSCH	11 746.70 €
Lot n°12 chapes	5 280.00 €	TECHNOCHAPE	3 540.00 €
Lot n°13 carrelage	8 690.00 €	EURL LUTTRINGER HESSIE	6 689.00 €
Lot n°14 peinture	5 859.70 €	PEINTURE EHRET	4 831.00 €
Lot n°15 VRD	53 399.48 €	TRAVAUX PUBLICS DU VIGNOBLE	82 445.50 €
TOTAL	465 869.18 €	TOTAL	455 320.79 €

Signature des membres de la CAO présents

Nom et prénom	Signature
STOFFEL Paul	
GIRARDELLO Dominique	
MULLER Denis	
KELLER Yves	
SPROESSER Thomas	

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Maire déclare la séance levée à 21h00.

**Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la COMMUNE de SPECHBACH
de la séance du 24 juin 2024**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal du 8 avril 2024
2. Opération 139 « Construction d'un atelier communal » : résultats des appels d'offre et validation des propositions de la CAO
3. Opération 142 « Aménagement des rues Auf dem Damm et des Champs » : avenants 1 et 2 et décision financière modificative N°01/2024
4. Sécurisation de la RD466 : mise en place d'aménagements provisoires
5. Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
STOFFEL Paul	Maire		
MAHY Pierre	Adjoint		
BUCHER Nathalie	Adjointe		
GIRARDELLO Dominique	Adjoint		
FONNE Régine	Adjointe		
MULLER Denis	Adjoint		
ANSELM Corinne	Conseillère municipale		
BELZUNG Baptiste	Conseiller municipal	Absent, représenté par Paul STOFFEL	
BERGER Chloé	Conseillère municipale		
FUTSCH Béatrice	Conseillère municipale		
GERVAUD David	Conseiller municipal		
HEIM Maurice	Conseiller municipal		

KELLER Yves	Conseiller municipal		
LAURENT Magali	Conseillère municipale		
LEJEUNE Fanny	Conseillère municipale		
MEYER Christine	Conseillère municipale		
SAUNER Monique	Conseillère municipale		
SPROESSER Thomas	Conseiller municipal		

